



FFA

Fédération Française Aéronautique



FAIRE UN **REX** N'A JAMAIS
ÉTÉ AUSSI SIMPLE



REX FFA - Android



REX FFA - IOS

Téléchargez vite l'application
sur votre smartphone !





COMMENT ÇA MARCHE ?

**Signalez un événement en
5 clics sur l'appli Smartphone**



**Le pilote
signale**

**Le CPS* accuse
réception**

**Le CPS* vous rappelle
pour en discuter**



***Correspondant Prévention Sécurité**



**CONNECTEZ-VOUS
À VOTRE ESPACE
SÉCURITÉ**

<https://rex.ffa-aero.fr>
AVEC VOS IDENTIFIANTS SMILE

-  **Consultez les derniers REX**
-  **Recherchez des REX**
-  **Découvrez les tendances Sécurité**



Besoin d'en savoir plus?
Mode opératoire - Tutoriels - FAQ



**Connectez-vous à l'espace documentaire
avec vos identifiants SMILE:**
<https://documents.ffa-aero.fr>

CE QUE DIT LA RÉGLEMENTATION

Le

saviez-vous

?

Pilotes, vous avez
des obligations
vis-à-vis de
l'autorité!

Le règlement UE 376/2014
précise les 25 cas à
déclaration obligatoire
sous 72h à l'autorité
compétente. REXFFA vous
aide à remplir vos
obligations.



Scanner pour les voir

Le règlement UE 376/2014
vous protège !

N'ayez pas peur de déclarer,
le principe de la culture juste
est appliqué.

« une culture dans laquelle les agents de première ligne ou d'autres personnes ne sont pas punis pour leurs actions, omissions ou décisions qui sont proportionnées à leur expérience et à leur formation, mais dans laquelle les négligences graves, les manquements délibérés et les dégradations ne sont pas tolérés. »

Signalez, déclarez et soyez
acteurs de la sécurité des vols,
la FFA compte sur vous!